



Certificat de conformité biologique

OCQV est accrédité par le CARTV : AC-07-03 et l'ACIA : COR00906028
selon la norme internationale ISO/CEI 17065 : 2012 et du document IROCB

LA FERME AUX LÉGUMES D'HIVERTS

Dossier : **PM10012**

**5971, 1ER RANG SAINTE-CÉCILE
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS (QUÉBEC) J0K 2M0**

PRODUITS CERTIFIÉS

Production végétale

Fines herbes et plantes aromatiques de champs*
Légumes de champ variés*
Pousses et germination*
Transplants de légumes de serre*

Circuit de distribution court

Panier biologique fermier

Cette entreprise se mérite le droit d'utiliser la mention :
« **Certifié par Québec Vrai** »

Certificat de conformité avec le Cahier des charges relatif aux produits issus du mode de production biologique du CARTV
(y compris les exigences techniques de la norme biologique du Canada).

« Ce certificat est valide pour tous les produits mentionnés jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouveau certificat ou encore annulé temporairement ou
permanemment, à la suite d'une réévaluation de la conformité des opérations par l'organisme de certification ou en raison de l'interruption ou de l'abandon
volontaire de la certification par l'entreprise. Il est recommandé de contacter l'organisme de certification pour s'assurer qu'il s'agit du document de certification le
plus récent et que celui-ci n'a pas entre-temps été annulé, à la suite du retrait ou de la suspension de la certification octroyée à l'entreprise susmentionnée. »

Date d'émission : **18 octobre 2017**
Date d'inspection : **9 août 2017**
Certification initiale : **3 novembre 2010**



Ephrem Onouadje M. Env.
Coordonnateur des services

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 5 mars 2018

L'Organisme de Certification
Québec Vrai



4895, boulevard des Forges, bureau 101, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Téléphone : 819 693-4646 | Télécopieur : 819 693-1472 | www.quebecvrai.org

 Papier 100% recyclé fabriqué par
Cascades à Saint-Jérôme



Certificat d'emballage et d'étiquetage des produits biologiques

Établi conformément au *Règlement sur les produits biologiques, 2009*

Délivré par l'Organisme de certification Québec-Vrai

Numéro d'accréditation : AC-07-03

LA FERME AUX LÉGUMES D'HIVERTS

Dossier : **PM10012**

**5971, 1ER RANG SAINTE-CÉCILE
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS (QUÉBEC) J0K 2M0**

Reconditionnement (emballage et étiquetage) (détaillant)

Fruits frais (fraise)

Légumes frais :

Betterave	Oignon
Carotte	Panais
Céleri-rave	Poireau
Chou conique	Pomme de terre
Chou-rave	Radicchio
Concombre	Rutabaga
Courge	Tomate
Fenouil	Topinambour

La présente certification est fondée sur la conformité à :

- La norme CAN/CGSB 32.310 Principes généraux et normes de gestion
- La norme CAN/CGSB 32.311 Liste des substances permises
- Le système québécois de contrôle des produits biologiques

Le présent document de certification expire au bout de douze mois (date de fin de la période en vigueur ci-après mentionnée) ou s'il est annulé par l'Organisme de certification Québec-Vrai en vertu du Règlement sur les produits biologiques, 2009 et du système québécois de contrôle des produits biologiques.

Date d'émission : **18 octobre 2017**

Valide jusqu'au : **18 octobre 2018**

Date d'inspection : **9 août 2017**

Certification initiale : **3 novembre 2010**

Ephrem Onouadje

Ephrem Onouadje M. Env.
Coordonnateur des services

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 5 mars 2018

L'Organisme de Certification
Québec Vrai



4895, boulevard des Forges, bureau 101, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Téléphone : **819 693-4646** | Télécopieur : **819 693-1472** | www.quebecvrai.org



Papier 100% recyclé fabriqué par
Cascades à Saint-Jérôme

LISTE DES PRODUITS CERTIFIÉS

ANNEXE

Page 1 de 1

LA FERME AUX LÉGUMES D'HIVERTS

Dossier : **PM10012**

Date de modification de l'annexe : **18 octobre 2017**

Référence au certificat émis le : **18 octobre 2017**

Fines herbes et plantes aromatiques de champs

Basilic	Origan	Thym
Coriandre	Sarriette	
Marjolaine	Sauge	

Légumes de champ variés

Agastache	Chou	Mesclun
Ail	Chou chinois	Navet (rabiolo)
Aubergine	Chou de Bruxelles	Oignon
Bette à carde	Chou frisé (kale)	Poireau
Betterave	Chou-rave	Pois
Bok choy	Concombre	Poivron
Brocoli	Courge	Radis
Carotte	Échalote	Roquette
Céleri	Fenouil	Tomate
Céleri-rave	Haricot	Tomate cerise
Cerise de terre	Laitue	Zucchini

Pousses et germination

Blé	Lentille	Radis
Brocoli	Lin	Radis Daïkon
Ciboulette	Luzerne	Tournesol
Fenugrec	Moutarde	Trèfle
Fèves Mung	Pois	

Transplants de légumes de serre

Aubergine	Chou chinois	Poireau
Basilic	Chou de Bruxelles	Poivron
Bette à carde	Chou Kale	Sarriette
Betterave	Chou-rave	Sauge
Bok Choy	Concombre	Thym
Brocoli	Courge	Tomate
Céleri	Échalote	Tomate cerise
Céleri-rave	Fenouil	Zucchini
Cerise de terre	Laitue	
Chou	Oignon	

Ces informations sont fournies dans le but unique d'offrir la description des produits couverts par la certification de l'entreprise ci-dessus mentionnée. Ce document ne peut, en aucun temps, remplacer l'attestation officielle de certification.



Ephrem Onouadje M. Env.
Coordonnateur des services